

# Près de 70 emplois étudiants à pourvoir

On parle déjà des vacances d'été à Étalle. L'échevine Roelens détaille les postes à pourvoir pour les étudiants pour des périodes de dix jours.

• Pierre SAUTÉ

On parle déjà vacances d'été au conseil communal d'Étalle. Il a été question du travail des étudiants à qui s'offrent près de 70 places. « Nous devons prendre les dispositions utiles pour assurer le bon fonctionnement des services durant les congés du personnel communal », explique l'échevine Virginie Roelens, en charge du dossier.

Ces postes se déclinent comme suit : 45 étudiants pour le service voirie, 10 pour le service forestier, 3 pour le service administratif, 2 pour la bibliothèque

communale, un étudiant pour l'ASBL Pirouette (crèche). Pour les plaines de vacances, le nombre d'étudiants sera déterminé par le collège échevinal en tenant compte des besoins en fonction du nombre d'inscriptions.

L'échevine précise : « Les étudiants actuellement repris sous le poste "service forestier" seront répartis dans d'autres services au cas où l'accès à la forêt ne serait pas encore autorisé durant les vacances d'été ».

Julie Comblen, au nom du groupe Écolo, attire l'attention de l'échevine : « Vous mentionnez que les candidatures

sont prises en considération à partir du 1<sup>er</sup> janvier et qu'elles sont traitées dans l'ordre d'arrivée. Cette information n'était pas disponible. Nous sommes déjà le 18 février. Nous demandons à ce que dès octobre l'information soit indiquée à la fois dans le journal communal et sur le site de la Commune ».

Chaque année, la Commune organise des plaines communales durant les vacances de printemps et d'été, pour les enfants de 2 ans et demi à 13 ans, avec inscription à la journée.

Une garderie est organisée le matin et le soir. Le groupe Écolo insiste pour le prolongement de la garderie du soir.

Via la bibliothèque communale un stage est organisé à destination des ados et via le Centre d'éveil artistique, un stage artistique est organisé pour les enfants de primaire pendant les congés

scolaires.

Le conseil approuve également l'organisation de stages ADSL (association pour le développement des sports et loisirs) ainsi que son financement. Montant du crédit : 24 000 €.

## Dotation à la zone de secours du Luxembourg

Le bourgmestre Henri Thiry présente ensuite un dossier qui pèse lourd dans les finances communales : « En effet, cette année la dotation de la commune d'Étalle à la zone de secours se voit augmentée de 15 % pour atteindre 389 352 €. Nous demandons aux services de secours de faire des économies pour équilibrer leur budget ».

Il est bon de rappeler que c'est un arrêté du gouverneur de la province de Luxembourg qui fixe la répartition des dotations communales.

## Le site internet de la Commune fait débat

Le site internet de la Commune fait débat. En effet, du côté d'Écolo, on n'apprécie pas le site dans son état actuel. « Le nouveau site internet de la Commune n'est pas très ergonomique. Les couleurs ne sont pas idéales : le bleu clair ne se lit pas sur un écran de GSM. En première page nous ne trouvons pas l'info la plus recherchée par les utilisateurs c'est-à-dire les heures d'ouverture et bien d'autres éléments pratiques », présente Julie Comblen.

L'échevine Mélissa Hanus, chargée de ce dossier, est sur la défensive : « Vous savez que le site est en chantier, car il était dépassé. Un tel travail si minutieux que celui-ci demande des heures de travail. Nous y travaillons et sommes disposés à prendre vos remarques en compte ».

